

COPIE

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

N/Réf. : PG/GDD/939

Saint-Lô, le 5 janvier 2018

Plus Monsieur le Premier ministre, *Cher Edouard,*

Prochainement, vous allez être amené à examiner la recommandation du Conseil National de la Sécurité Routière visant à réduire la vitesse maximale autorisée de 90 à 80km/h sur certaines routes nationales, départementales et voies communales. A titre personnel, vous avez annoncé être favorable à cette réduction.

Bien sûr, la diminution du nombre de victimes est un objectif que chacun d'entre nous ne peut que partager. De 18000 morts par année en 1972, avec la moitié moins de véhicules en circulation, nous sommes passés à 8000 en 2000 pour se stabiliser aux environs de 3500 aujourd'hui. Cette baisse constante, nous la devons autant au travail mené par les constructeurs sur la sécurisation que celui de la sensibilisation des usagers de la route, sans oublier un juste équilibre avec la répression nécessaire. Il faut sans aucun doute poursuivre le mouvement dans un même équilibre intelligent prévention-répression. Le bât blesse avec la limitation à 80km/h.

Je me permets donc d'attirer votre attention sur les conséquences de cette décision, tant pour les automobilistes et professionnels routiers que, plus particulièrement, pour certains territoires. Ainsi les départements ruraux seront, de nouveau, les plus pénalisés par cette mesure.

Ils sont loin de bénéficier d'un réseau aussi dense que peut l'être celui des grandes agglomérations et d'une vraie offre de transports en commun alternative. Appliquer cette mesure, c'est passer sous silence les difficultés de déplacement des habitants des territoires ruraux qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leurs véhicules personnels ou professionnels. Pour reprendre la rhétorique de nombre de nos concitoyens, c'est surtout une nouvelle manière pour l'Etat de « renflouer ses caisses ».

C'est aussi un mauvais signal envoyé aux collectivités locales, comme dans mon département, la Manche, qui n'ont eu cesse, depuis des années, d'entretenir le réseau routier. Entretien et investissements qui se sont traduits par une réelle amélioration des conditions de sécurité des automobilistes.

De plus, dans l'incapacité de pouvoir obtenir les conclusions de l'expérimentation faite sur certains tronçons de baisser la vitesse maximale autorisée, nous sommes aujourd'hui incapables de démontrer sa réelle efficacité.

A contrario, nous pouvons déjà dire qu'elle aura un coût non négligeable puisqu'il faudra remplacer l'ensemble des panneaux sur le territoire national. C'est aussi ce coût que je souhaiterais voir évaluer avant toute annonce.

La Sécurité routière est bien sûr l'affaire de tous. Elle est de la responsabilité des citoyens et du Gouvernement. Inspirons nous de ce qui a été fait et se fait chez nos voisins. On se rendra compte alors que pour les mêmes raisons de sécurité routière, le Danemark vient de repasser à 90km/h une partie de son réseau routier, et était repassé en 2005 de 110 à 130km/h sur les autoroutes en enregistrant dans les deux cas une diminution du nombre d'accidents et de tués sur les routes.

Sans doute parce que l'acceptabilité des mesures prises était bien meilleure.

Pour toutes ces raisons, il semblerait opportun par ailleurs de lancer des Etats généraux de la Sécurité routière ! Réunissez l'ensemble des acteurs, c'est le moment d'un grand débat public !

Restant à votre disposition, pour une rencontre éventuelle, dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Premier ministre**, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe GOSSELIN

La sécurité routière est une vraie grande
cause nationale, incontournable, mais faisons en
sorte que les objectifs soient partagés. Cela me
semble le mieux en nous le cas, ce qui ne peut que
mener au but poursuivi ! Oui à des états généraux !
Bonne nuit, et surtout de
l'attention et des réponses qui sont attendues.

